

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1154

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 29 par les mots :

« à ces formations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.